

avenir débat

Un avenir économique pour les régions de montagne

Stratégies pour les Alpes et l'Arc jurassien

Résumé en français de l'étude «Strukturwandel im Schweizer Berggebiet – Strategien zur Erschliessung neuer Wertschöpfungsquellen» de Daniel Müller-Jentsch



Cette publication est un résumé de l'étude publiée en février 2017 par Avenir Suisse sous le titre «Strukturwandel im Schweizer Berggebiet – Strategien zur Erschliessung neuer Wertschöpfungsquellen». L'étude complète est disponible uniquement en allemand. Elle peut être téléchargée sur le site d'Avenir Suisse sous le lien : www.avenir-suisse.ch/62941/strukturwandel-im-berggebiet/

Remerciements

L'auteur remercie les membres de la Commission de programme d'Avenir Suisse Silvio Borner et Marius Brühlhart pour la relecture externe. De précieuses indications ont également été fournies par Thomas Egger (SAB), Paul Messerli (anciennement Uni Berne) et Peder Platz (Forum économique des Grisons), qui ont mis leur expertise à disposition. Les collaborateurs d'Avenir Suisse Kevin Kienast et Tobias Schlegel ont apporté leur soutien lors de recherches, ont rassemblé les données et se sont chargés de leur traitement. La responsabilité du contenu incombe exclusivement à l'auteur Daniel Müller-Jentsch et au directeur d'Avenir Suisse Peter Grünenfelder.

Editeur	Avenir Suisse
Auteurs	Daniel Müller-Jentsch
Traduction et adaptation française	Gian Pozzy
Traduction des graphiques	Tibère Adler
Relecture et correction	Nicole Pomezny Marion Molliet
Conception	Carmen Sopi
Graphiques	Rahel Hediger

© février 2017 Avenir Suisse, Zurich

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur. Avenir Suisse étant intéressé à la diffusion des idées présentées ici, l'utilisation par des tiers des conclusions, des données et des graphiques de cette œuvre est expressément souhaitée à condition que la source soit indiquée de façon précise et bien visible et que les dispositions légales en matière de droits d'auteur soient respectées.

Télécharger : www.avenir-suisse.ch/fr/63028/

Introduction : les régions de montagne sous pression	_4
La Suisse et ses régions de montagne (chapitre 1)	_5
Défis du changement structurel (chapitre 2)	_6
Réformes régionales et communautés de vallée (chapitre 3)	_6
Stratégies d'avenir pour le tourisme de montagne (chapitre 4)	_7
Mutation dans les résidences secondaires et la construction (chapitre 5)	_8
Structures de cluster et systèmes d'innovation régionaux (chapitre 6)	_9
Nouvelles perspectives pour les espaces à faible potentiel (chapitre 7)	_10
Annexe : Figures	_12

Introduction: les régions de montagne sous pression

Les régions de montagne suisses sont économiquement sous pression. Cela fait bien longtemps déjà que nous voyons de multiples régions de l'Arc jurassien et des Alpes confrontées aux inconvénients de la topographie et à une mutation démographique rampante (population vieillissante, fuite des cerveaux). La croissance de la population suisse depuis 1850 s'est faite quasiment exclusivement en plaine (voir Figure 1 en annexe). Mais depuis quelque temps plusieurs «chocs externes» s'y ajoutent, qui entraînent un changement structurel accéléré dans des branches essentielles de l'économie de montagne: le franc fort pour le tourisme, l'initiative sur les résidences secondaires pour le secteur du bâtiment et les prix bas de l'électricité pour l'hydroélectricité.

Pour s'adapter à la situation, il faut, plutôt qu'un surcroît de subventions, des stratégies capables de générer de nouvelles sources de création de valeur. Les moyens financiers doivent être concentrés sur les domaines dotés de potentiel de croissance plutôt que répartis selon le principe de l'arrosoir. Il faut prendre en compte lucidement les processus de tassement et se montrer prêt à accueillir le changement des structures économiques, au lieu de le retarder par des mesures conservatrices. Dans certains cas, cela signifie un désengagement organisé. Notre étude en allemand intitulée «Strukturwandel im Schweizer Berggebiet», résumée ici, énumère les moyens pour stabiliser et renouveler la base économique des régions de montagne.

La numérisation est l'un des moteurs du changement structurel, mais c'est aussi ce phénomène qui donne des opportunités aux régions de montagne. Elle permet notamment aux télétravailleurs et aux entreprises situées dans des régions éloignées de prendre part aux chaînes de création de valeur globales. Par le commerce en ligne, les producteurs de spécialités régionales de montagne peuvent conquérir de nouveaux clients en plaine. Les prestataires touristiques innovants peuvent recourir aux canaux de commercialisation numériques et l'économie du partage ouvre de nouvelles opportunités pour réchauffer les lits froids.

Pour s'adapter à la situation, il faut, plutôt qu'un surcroît de subventions, des stratégies capables de générer de nouvelles sources de création de valeur.

La Suisse et ses régions de montagne (chapitre 1)

Il n'existe pas de définition unitaire de ce qu'est une région de montagne et, par conséquent, pas de délimitation géographique claire. On tend toutefois à classer à peu près la moitié du territoire suisse en région de montagne (la «moitié supérieure» du pays comprend les régions au-dessus de 1080 mètres, voir Figure 2 en annexe). Ces vastes régions des Alpes et de l'Arc jurassien sont très hétérogènes : agglomérations, centres touristiques, implantations industrielles et lointaines vallées. Ainsi, les stratégies de développement doivent être différenciées.

Les régions de montagne entretiennent des relations d'échanges diversifiées avec les centres d'habitation et d'activité économique du plateau, notamment par des chaînes de valeur, des travailleurs pendulaires et des propriétaires de résidences secondaires. Il s'agit de les utiliser pour maîtriser le changement structurel en région de montagne. Mais les agglomérations bénéficient elles aussi d'une relation symbiotique avec les régions de montagne : la grande qualité de vie que l'on reconnaît aux villes suisses est aussi due à la splendeur des paysages et à l'importante valeur de loisirs des zones de montagne qui en sont proches. Vu la densité croissante de la population de plaine, cette caractéristique gagne sans cesse en importance.

La Confédération ne dispose d'aucune politique explicite pour ses zones de montagne. Certes, en 2015, le Conseil fédéral a approuvé, en réponse à une motion Maissen, un rapport sur la «Politique de la Confédération pour les espaces ruraux et les régions de montagne», mais son contenu était vague et ne comportait pas de répercussions opérationnelles concrètes. Il n'existe pas d'instruments de politique structurelle spécifique pour les régions de montagne. Le soutien accordé dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR) concerne l'ensemble de la Suisse, hormis les métropoles.

Le système financier fédéral autorise des transferts importants, parfois politiquement contestés dans leur forme, vers les régions de montagne. Ces transferts ont non seulement lieu par le biais de la péréquation financière intercantonale, mais aussi sous la forme du système historique de la redevance hydraulique, des paiements directs à l'agriculture, etc. Dans les Grisons par exemple, 12 % de l'ensemble des dépenses publiques sont financées par la Confédération (voir Figure 3 en annexe). Des montants de plusieurs milliards issus de la caisse fédérale vont en outre à des projets d'infrastructures dont le rapport coût/utilité est sujet à caution. Par exemple, l'A16 (Transjurane), peu utilisée, a coûté 6,3 milliards de francs. Si l'on s'était contenté d'une voie express à «seulement» 2,3 milliards,

La Confédération ne dispose d'aucune politique explicite pour ses zones de montagne.

les 4 milliards économisés auraient théoriquement pu désendetter les cantons du Jura et de Neuchâtel ainsi que toutes leurs communes.

Défis du changement structurel (chapitre 2)

Les classements économiques par régions font apparaître les faiblesses structurelles des parties montagneuses du pays. C'est ainsi que, dans l'Indicateur de compétitivité des cantons d'UBS, les dix derniers rangs sont occupés uniquement par des cantons de montagne. Même en prenant en considération des plus petits espaces (108 régions suisses recensées), on note un écart de compétitivité entre «haut pays» et «bas pays» (voir Figure 4 en annexe). Si l'on examine de plus près les 50 indicateurs servant de base au classement, il apparaît que seule une partie des mauvais résultats tient à la «fatalité topographique», autrement dit à un accès compliqué et à un habitat dispersé. En réalité, les régions de montagne connaissent aussi des facteurs locaux qui peuvent être améliorés par une politique saine, par exemple en matière de finances publiques et d'innovation (voir Figure 5 en annexe).

Reste que les stratégies visant à renforcer les fondements économiques doivent tenir compte des forces et des faiblesses, des opportunités et des risques spécifiques d'une région (méthode d'analyse «SWOT»). Suivant la situation d'une région, les moteurs de croissance s'avèrent différents. Certaines régions de montagne bénéficient de la proximité de centres urbains; pour d'autres, leur caractère de destination touristique est une source de création de valeur primordiale. Ailleurs, il existe du potentiel de développement sous la forme de nœuds de communication ou en raison de la présence de grandes entreprises et de leurs réseaux de sous-traitants. La stratégie fiscale optimale – par exemple le choix entre un substrat fiscal centré sur les entreprises ou les personnes physiques – dépend elle aussi des conditions spécifiques des lieux.

Les stratégies visant à renforcer les fondements économiques doivent tenir compte des forces et des faiblesses, des opportunités et des risques spécifiques d'une région.

Réformes régionales et communautés de vallée (chapitre 3)

Pour maîtriser le changement structurel dans les régions de montagne, il faut fédérer les forces et simplifier les structures morcelées. En particulier, une meilleure coopération est nécessaire dans des espaces fonctionnels tels que les agglomérations (notamment par des programmes d'agglomération) ou les destinations touristiques (par exemple par des stratégies communes ciblées). Mais le principal type d'espace fonctionnel en région de montagne reste la communauté de vallée, car ces entités géographiques

constituent également des unités économiques et sociales. La concentration de besoins d'espace différenciés au fond des vallées (par exemple pour l'habitat, le trafic, l'agriculture) et les conflits d'utilisation qui en découlent créent un besoin de coordination de l'aménagement du territoire au-delà des limites communales. La création de communes-vallées, peu significative jusqu'à présent, gagne donc en importance et en intérêt.

Entre 2000 et 2015, il y a eu en région de montagne 43 fusions de vallées entières ou de parties de vallée (dans les grandes vallées), impliquant en moyenne 5,5 communes (voir Figure 6 en annexe). Deux cantons se partagent à eux seuls la moitié de ces fusions : les Grisons (15) et le Tessin (8). La plupart des projets de fusion sont nés d'initiatives locales mais, pour les favoriser, les cantons peuvent créer des conditions appropriées, notamment en éliminant les incitations négatives dans la péréquation financière entre canton et communes. A Glaris, la Landsgemeinde a accepté une réforme territoriale qui a réduit le nombre des communes de 25 à 3. Des associations régionales de droit public et des instruments de coordination de l'aménagement du territoire constituent des alternatives aux fusions. Le plan directeur cantonal d'Uri, le projet de territoire Toggenburg (SG) et le concept de développement régional du Fricktal (AG) sont des exemples de meilleure coordination de l'utilisation de l'espace.

Entre 2000 et 2015, il y a eu en région de montagne 43 fusions de vallées entières ou de parties de vallée, impliquant en moyenne 5,5 communes.

Stratégies d'avenir pour le tourisme de montagne (chapitre 4)

Le tourisme est un pilier essentiel de la structure économique de nombreuses régions de montagne, ainsi qu'un stabilisateur important du secteur. Le tourisme de montagne classique vit une mutation, un véritable changement structurel, encore accéléré par la forte appréciation du franc suisse. Dans les Alpes européennes, le nombre de nuitées a augmenté de 8,5 % entre 2000 et 2014, mais la région alpine suisse a connu la tendance inverse, avec une baisse de 7,2 % (voir Figure 7 en annexe). Les prix suisses pour la gastronomie et l'hôtellerie sont nettement au-dessus de la moyenne européenne et des pays concurrents, tels que l'Autriche (voir Figure 8 en annexe). La disparition du marché d'entreprises faibles et la croissance d'entreprises en développement (par exemple à travers des investissements et des produits innovants) est un élément important du processus d'adaptation à des conditions-cadre modifiées. Ainsi, en l'espace d'une décennie, le nombre d'hôtels en Suisse a diminué de 12 %, tandis que le nombre de lits proposés est resté identique. Ce phénomène de consolidation s'est notamment concrétisé par l'augmentation du nombre moyen de lits par exploitation hôtelière, qui est passé de 48 à 55 lits entre 2005 et 2015 (voir Figure 9 en annexe). Alors que de petits domaines skiables ont été fermés, de grandes entreprises de remontées mécaniques ont parfois massivement

investi. Par ailleurs, la libéralisation des échanges agricoles allégerait considérablement les coûts de l'hôtellerie et de la restauration.

Certaines destinations très prisées peuvent supporter le niveau élevé des coûts en Suisse, en se spécialisant sur le créneau du luxe. D'autres lieux à vocation touristique devraient se concentrer sur des segments de marché particuliers et s'en remettre à des stratégies appropriées. Vals (GR, spa) ou Grächen (VS, famille) sont de bons exemples de ces stratégies de niche. Autre voie à suivre : un marketing et une commercialisation efficaces, par exemple la réunion d'organisations de marketing régionales (Engadine), la marque faitière «Grisons» ou la mise en place de la société de promotion Valais/Wallis. Les produits innovants et le regroupement de divers produits, comme l'illustre le groupe Weisse Arena de Flims, sont également essentiels. La Confédération encourage la mutation structurelle du tourisme à l'aide d'une série d'instruments, notamment le Programme d'impulsion dans le cadre de la NPR (200 millions de francs) et le programme d'innovation Innotour. Mais de tels programmes d'aide étatique restent problématiques.

Mutation dans les résidences secondaires et la construction (chapitre 5)

La construction de résidences secondaires a longtemps été le principal moteur économique dans de nombreuses régions des Alpes suisses ; mais, suite à l'acceptation de l'initiative sur les résidences secondaires, elle a fortement fléchi. Pour préserver de la création de valeur dans la construction, les investissements doivent être redirigés vers la rénovation d'objets existants et il faut des stratégies adéquates. La généreuse réglementation sur la transformation de résidences principales en résidences secondaires a économiquement du sens mais, dans certains cas, elle risque d'entraîner l'émigration de la population indigène des centres villageois vers les périphéries («effet doughnut»). Les résidences secondaires dans les régions de montagne suisses sont nombreuses ; l'estimation varie entre 350 000 et 400 000 objets, suivant le périmètre choisi (voir Figure 10 en annexe). Cette situation ne constitue pas seulement une gageure mais aussi une opportunité. L'une d'elles est la transformation de lits froids en lits chauds, ce qui génère une création de valeur additionnelle dans le secteur touristique. Un autre défi est la forte variation de population dans les régions de montagne, avec peu de résidents permanents et une forte proportion de résidents occasionnels (touristes) ou non-résidents (résidences secondaires) ; en conséquence, le taux de charge des infrastructures est souvent très bas, avec des surcapacités temporaires inutilisées très élevées (voir Figure 11 en annexe).

Les résidences secondaires dans les régions de montagne suisses sont nombreuses ; l'estimation varie entre 350 000 et 400 000 objets.

De nouveaux modèles d'affaires dans la parahôtellerie, des sites de location en ligne comme Airbnb mais aussi des incitations à louer induites par des taxes sur les résidences secondaires peuvent y contribuer. De telles redevances peuvent être introduites pour autant qu'elles fassent partie d'une stratégie claire. Une autre opportunité consiste à intégrer les propriétaires de résidences secondaires et leur famille (environ 1 million de personnes) en tant qu'investisseurs, fournisseurs d'idées et bénévoles. Ils disposent des capacités nécessaires pour accompagner un changement de structures et ont un lien émotionnel avec les régions de montagne. Pour mobiliser ces ressources, on peut imaginer un «conseil des propriétaires de résidences secondaires» au niveau communal (afin de les associer au processus de décision politique) ou encore un interlocuteur sous forme de «relationship manager» investi de tâches analogues à celles des délégués aux anciens étudiants («alumni») dans les universités.

Structures de cluster et systèmes d'innovation régionaux (chapitre 6)

La concentration spatiale des activités économiques accroît la capacité concurrentielle d'une région par ses effets de réseau. En région de montagne aussi, il existe de telles structures de cluster, même si on ne les voit pas au premier coup d'œil. Les agglomérations urbaines en sont une catégorie importante. Dans le secteur touristique, des clusters de branche régionaux se sont développés autour des destinations d'une certaine taille. Il existe dans l'industrie des concentrations spatiales (par exemple le Rheintal). Avec l'horlogerie dans l'Arc jurassien, on a par ailleurs un important cluster technologique tourné vers l'exportation en pleine région de montagne. Un potentiel d'innovation existe aussi dans l'artisanat et l'agriculture en montagne, comme le montrent l'exemple des clusters de la construction en bois dans le Vorarlberg autrichien et celui de la culture de fruits dans le Trentin-Haut-Adige italien.

Des sites de formation dans le secteur tertiaire constituent d'importants ancrages pour les systèmes d'innovation régionaux et il y a quelques initiatives pour les renforcer en région de montagne. Le Tessin s'est doté de sa propre université. Le Valais a trouvé en l'EPFL un solide partenaire extérieur pour établir à Sion un campus réunissant les institutions déjà en place. Mais comme il manque souvent de la masse critique aux sites de formation en montagne, ils doivent se spécialiser sur des compétences en relation avec les régions de montagne, afin d'acquérir un profil plus tranché dans le paysage suisse de la formation.

La concentration spatiale des activités économiques accroît la capacité concurrentielle d'une région par ses effets de réseau.

Nouvelles perspectives pour les espaces à faible potentiel (chapitre 7)

Les régions périphériques et peu densément habitées sont aussi appelées «espaces à faible potentiel». Elles souffrent d'un fort vieillissement, de l'émigration et de l'érosion de leurs structures économiques. Se contenter de lutter contre de tels processus d'atrophie par des subventions est cher et peu efficace, et le tabou lié à la remise en cause de ces subventions empêche la recherche de solutions appropriées. Des mesures pragmatiques pour assurer un service public peu coûteux sont nécessaires, par exemple un système de bus sur appel ou une agence postale à l'épicerie du village. Il faut également des stratégies pour dynamiser des potentiels spécifiques de création de valeur. Pour certains services, tels que des internats ou les cliniques de convalescence, l'isolement est un atout. La numérisation crée elle aussi de nouveaux potentiels, sous forme de télétravail ou de vente en ligne de produits régionaux. Enfin, de nombreux parcs régionaux de création récente constituent une opportunité pour valoriser le paysage et développer de la valeur dans le tourisme doux.

Certains cantons, tels que les Grisons, ont mis en œuvre une véritable stratégie pour leurs régions à faible potentiel, en distinguant celles pour lesquelles des mesures appropriées pourraient permettre de renverser la tendance au déclin, et celles considérées comme «critiques» (voir Figure 12 en annexe). Souvent, les espaces périphériques ont du potentiel, mais il manque des acteurs capables et décidés à mettre ces ressources en valeur. Dans ces régions, il est donc important de mobiliser les propriétaires de résidences secondaires en tant qu'acteurs du changement et de réaliser des fusions de communes dans les vallées. Cela dit, il existe des régions où le processus d'atrophie est si avancé qu'elles nécessitent des stratégies de «retrait organisé». La peur que cela inspire est excessive, car les formes d'exploitation temporaires extensives sont une vieille tradition en montagne, à l'instar des alpages ou des «vallées à temps partiel», habitées uniquement l'été. Ici aussi, il existe des modèles innovants, tels que la réaffectation des «rustici» tessinois en résidences secondaires, à la condition que le paysage dont ils font partie soit entretenu. En réorientant des ressources dans le cadre de la NPR, des approches innovantes pourraient être encouragées pour les régions à faible potentiel.

Il est important de mobiliser les propriétaires de résidences secondaires en tant qu'acteurs du changement et de réaliser des fusions de communes dans les vallées.

Les acteurs des régions de montagne et leurs rôles

Divers acteurs sont nécessaires pour maîtriser le changement de structure économique en région de montagne. Du côté de la Confédération, la politique relative aux régions de montagne, jusqu'ici plutôt vague, devrait être stratégiquement mieux ciblée et opérationnellement plus efficace. Mais les représentants des régions de montagne devraient aussi repenser leur rôle. Une réorientation de la Conférence gouvernementale des can-

tons alpins (CGCA) sur des stratégies visant à maîtriser le changement structurel, ainsi que la mise en place d'un cluster de compétences sur les questions liées à la montagne – par exemple la création d'une «Maison de la montagne» à Berne – paraît sensée. Aujourd'hui, il subsiste une lacune de compétences en matière économique. Au niveau national, il manque une instance économique dédiée aux régions de montagne, analogue au «Wirtschaftsforum» des Grisons.

En fin de compte, le changement structurel effectif en région de montagne doit se concrétiser sur place, sous l'impulsion des acteurs locaux. Les entrepreneurs doivent adapter leurs anciens modèles d'affaires et en développer de nouveaux, notamment dans le tourisme et la construction. Les cantons et les communes peuvent créer des structures politiques efficaces, par des réformes territoriales et des coopérations régionales. Les habitants des régions de montagne, tout à la fois citoyens, employés et bénévoles, doivent se préparer à changer les structures héritées du passé. Et les propriétaires de résidences secondaires devraient s'impliquer activement dans le processus. Leurs investissements, leur engagement et leur savoir-faire sont plus décisifs pour l'avenir économique des régions de montagne que les transferts financiers de la Confédération.

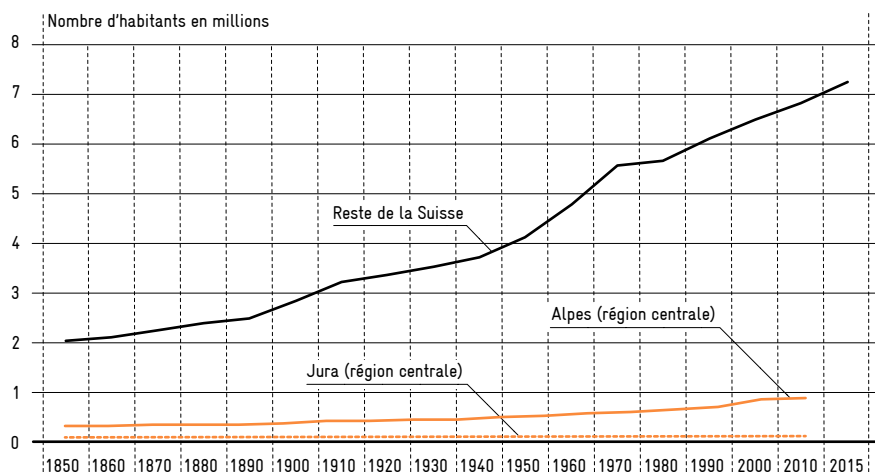
En fin de compte, le changement structurel effectif en région de montagne doit se concrétiser sur place, sous l'impulsion des acteurs locaux.

Annexe : Figures

Figure 1

Evolution de la population en Suisse (1850–2015)

La population suisse a continuellement augmenté depuis 1850. Cette croissance a principalement eu lieu dans les villes et agglomérations du plateau, alors que la population des régions de montagne a stagné. Il en découle une perte relative d'influence politique et économique.



Source : Forum économique des Grisons, OFS. (Recensement de la population 1850–2000 et STATPOP 2010–2015)

Figure 2

La partie haute de la Suisse (régions au-dessus de 1080 mètres)

Il n'y a pas de définition homogène des régions de montagne, et ainsi pas de délimitation géographique claire. La topographie reste un critère central. Si l'on tirait une ligne horizontale à l'altitude de 1080 m, la moitié de la surface du pays serait au-dessous et l'autre moitié au-dessus. Les zones colorées de la carte montrent la «partie haute», qui correspond aux contours des régions de montagne.

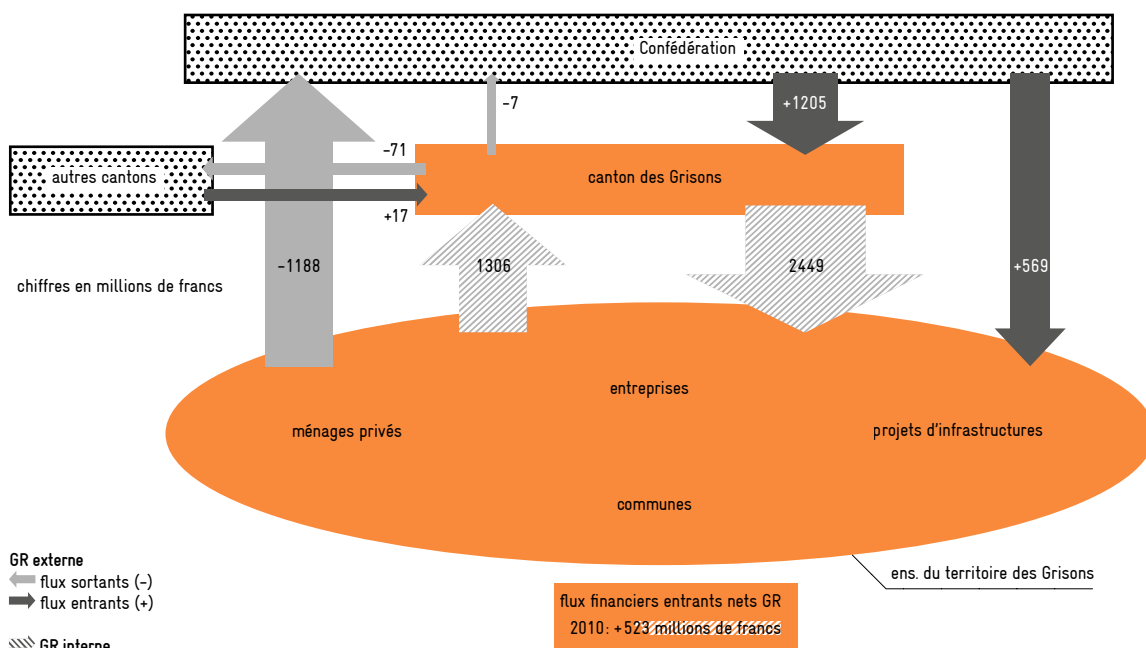


Source : OFS (2005a)

Figure 3

Transferts financiers liés au fédéralisme, à l'exemple des Grisons

Les flux financiers complexes relatifs aux régions de montagne ont été calculés, de manière illustrative, pour le canton des Grisons. Les Grisons (compris comme le cumul du canton, de ses communes, entreprises, ménages privés, projets d'infrastructures, etc.) bénéficient de transferts financiers nets (flux entrants, moins flux sortants) d'un montant supérieur à 500 millions de francs par an.

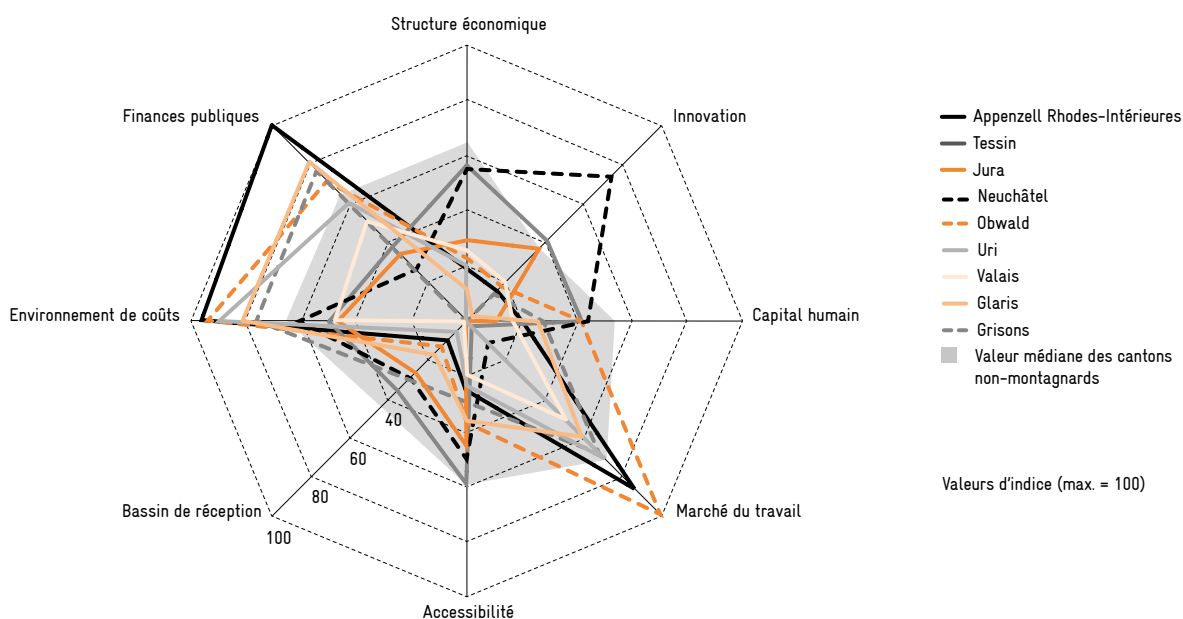


Source: Forum économique des Grisons (2014)

Figure 4

Les forces et faiblesses de certaines régions de montagne

Les 50 indicateurs régionaux du classement UBS sont résumés en huit domaines de politique publique («piliers de compétitivité»). Les forces et faiblesses des cantons de montagne sont mesurées par rapport à ces huit piliers. Le diagramme compare les valeurs obtenues par les cantons de montagne sélectionnés, en comparaison avec la valeur moyenne des cantons non-montagnards (zone grise).

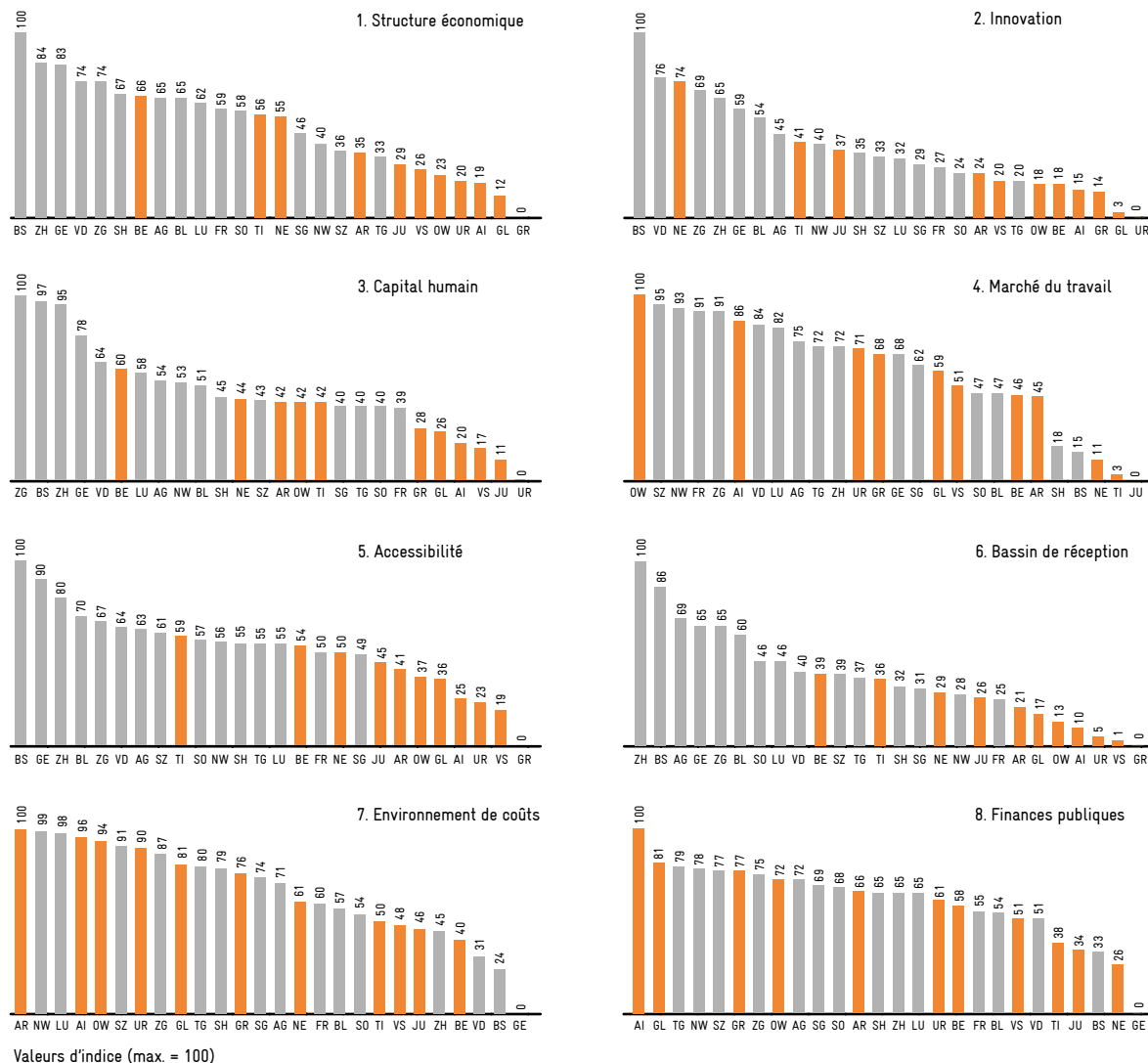


Source: UBS (2016)

Figure 5

Classement des cantons au niveau des huit «piliers de la compétitivité»

Les valeurs détaillées des indices des 26 cantons, répartis sur les huit piliers de la compétitivité, dépeignent un tableau précis des forces et faiblesses des cantons. Dans les diagrammes, les colonnes colorées sont des «purs» cantons de montagne, ou des cantons avec une forte part de régions montagneuses. Pour la plupart des indicateurs, ces cantons sont dans les dernières places. Mais il y a des exceptions : par exemple, les deux cantons horlogers JU et NE ont de bons résultats pour la catégorie «Innovation».



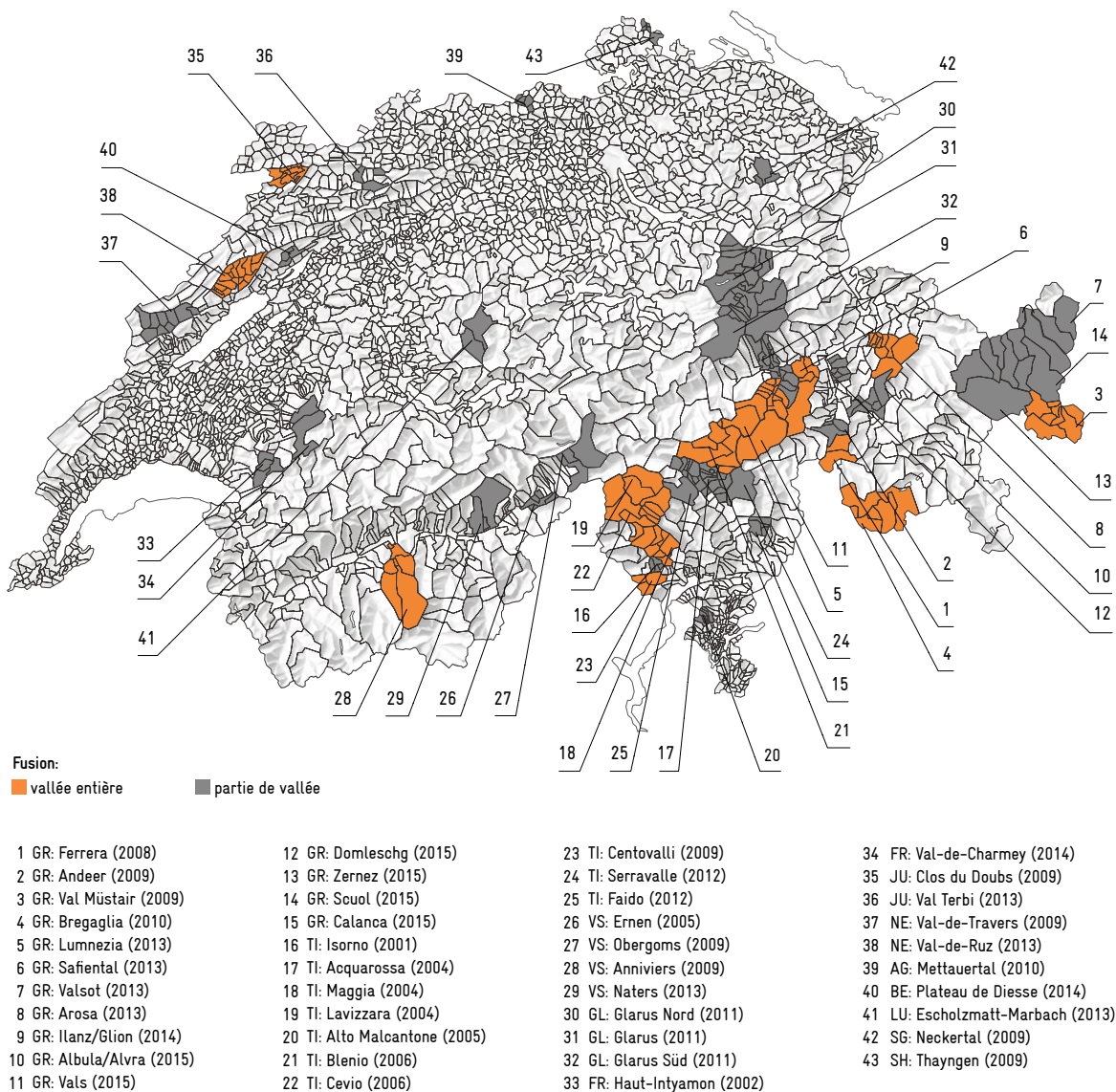
Valeurs d'indice (max. = 100)

Source: UBS (2016)

Figure 6

Fusions de communautés de vallée en Suisse (2000 – 2015)

Depuis le début du XXI^e siècle, le nombre de fusions de communes a fortement augmenté en Suisse. Pourtant, dans ce mouvement, une tendance peu remarquée a été celle de fusions organisées au sein de communautés de vallée. Avenir Suisse a recensé 43 fusions de ce type, impliquant en moyenne 5,5 collectivités publiques partenaires pour chaque communauté de vallée.

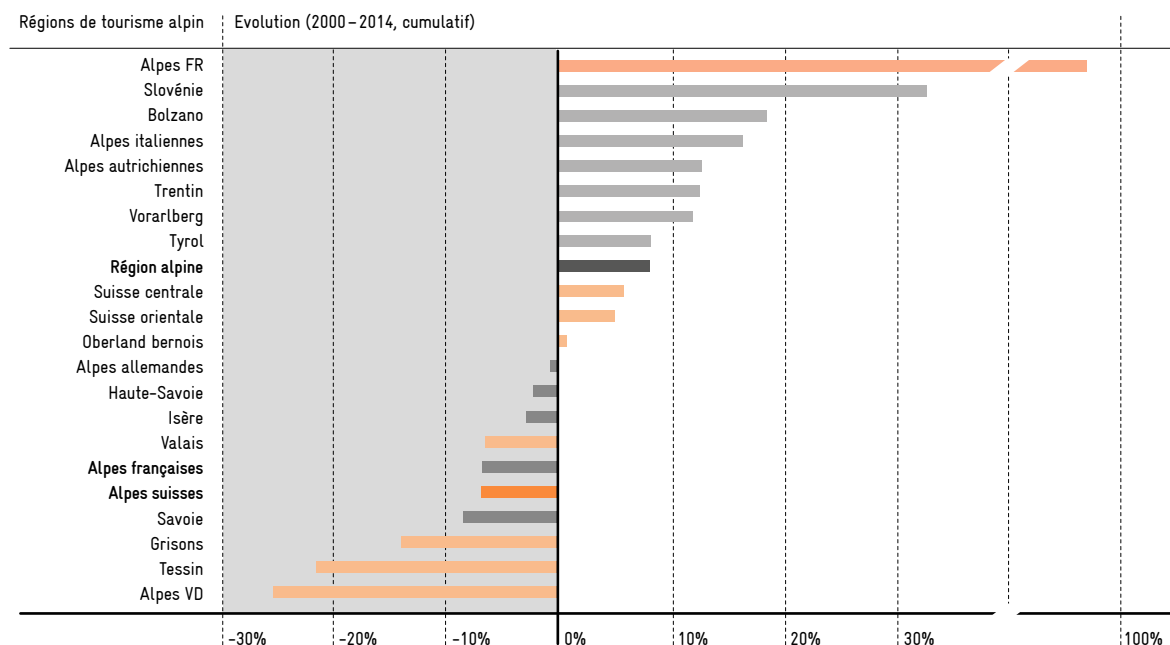


Source: propre représentation basée sur OFS (2016a)

Figure 7

Nuitées d'hôtellerie dans les régions de tourisme alpin (2000-2014)

Entre 2000 et 2014, le nombre de nuitées hôtelières a augmenté de 8,5% dans l'ensemble des Alpes, mais a baissé de 7,2% dans les Alpes suisses. Alors que le tourisme alpin en Autriche ou en Italie s'est distingué par une croissance au-delà de la moyenne, les Alpes valaisannes, grisonnes, tessinoises et vaudoises ont perdu le plus de nuitées et de parts de marché.

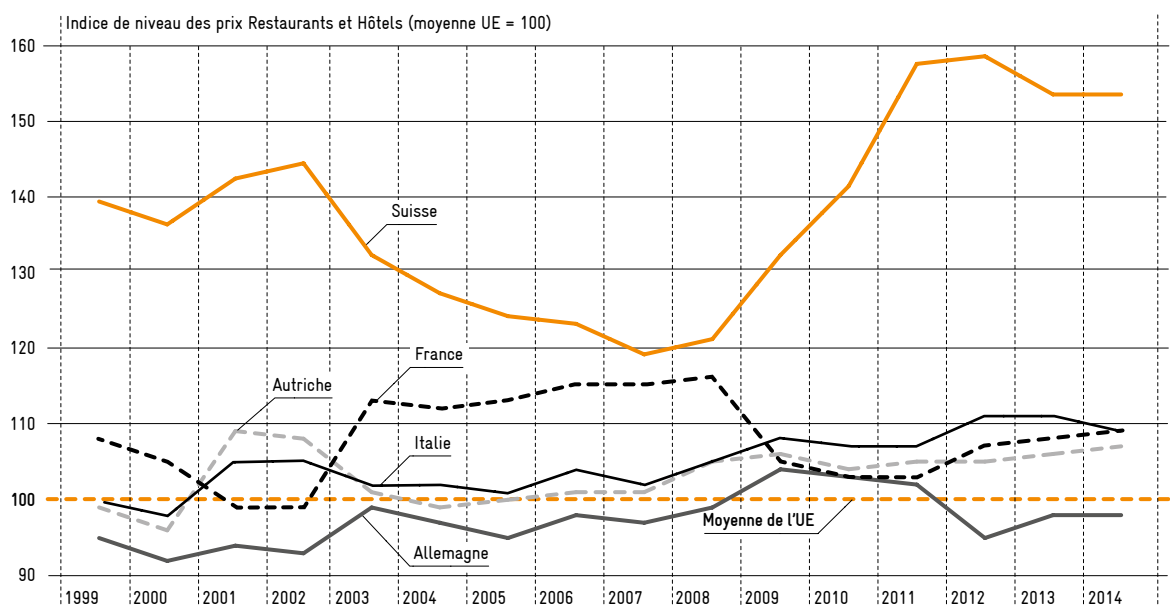


Source : BAKBASEL (2014)

Figure 8

Le niveau de prix du tourisme suisse en comparaison internationale

En Suisse, «îlot de cherté», le niveau des prix pour la gastronomie et l'hôtellerie est nettement au-dessus de la moyenne de l'Union européenne (= 100), et au-dessus du niveau des prix de pays concurrents importants (par exemple l'Autriche). Avec le renforcement de la valeur du franc suisse, la capacité concurrentielle de l'industrie locale du tourisme s'est encore une fois dégradée.

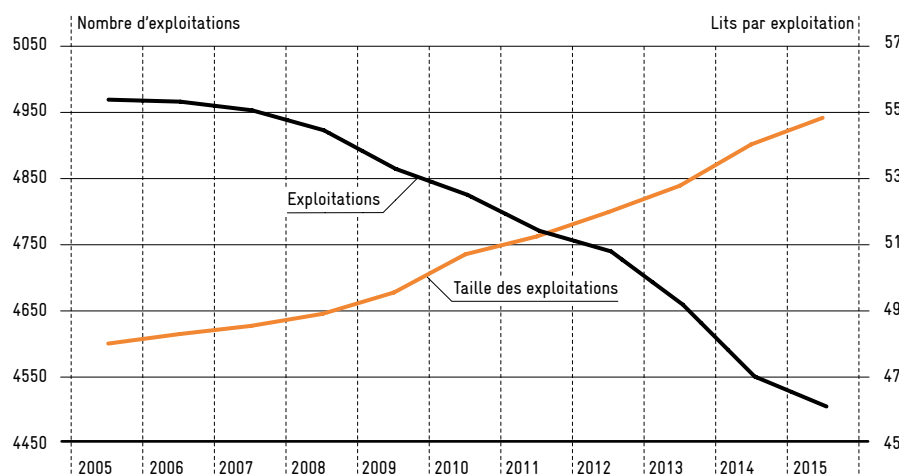


Source : OFS (2015b), avec les données d'eurostat

Figure 9

Consolidation dans l'hôtellerie suisse (2005 – 2015)

Le nombre d'exploitations hôtelières en Suisse a régressé de 9,3% entre 2005 et 2015. Mais ce déclin du nombre d'hôtels est en fait une consolidation du secteur. Durant la même période, la taille moyenne d'une exploitation hôtelière a passé de 48 à 55 lits par hôtel. Ceci est le résultat du développement positif de certaines entreprises et de la disparition du marché de petites exploitations.

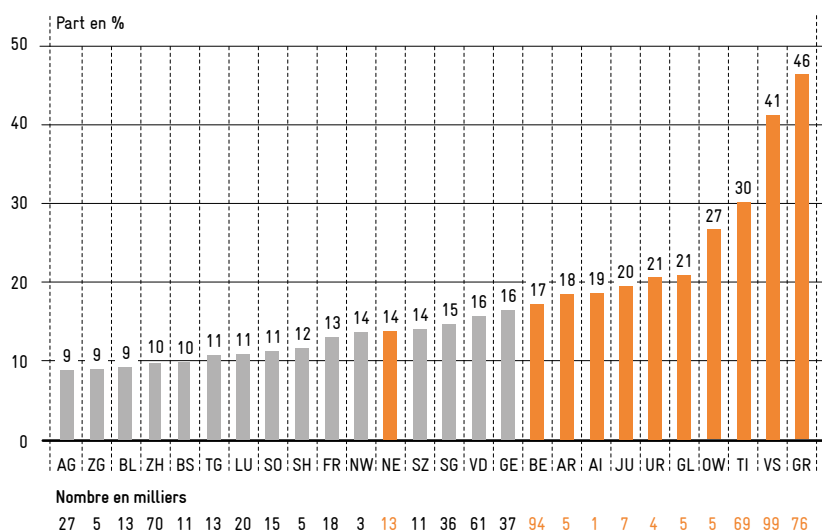


Source: OFS (2016e)

Figure 10

Nombre et part de résidences secondaires* par canton

Il y a 350 000 à 400 000 résidences secondaires dans les Alpes suisses et le Jura, selon les délimitations géographiques. Les dix cantons ayant la part la plus élevée de résidences secondaires sont tous en montagne, avec en tête GR (46%), VS (41%) et TI (30%). En chiffres absolus, les cantons avec le plus de résidences secondaires sont VS (99 000), BE (94 000) et GR (76 000).



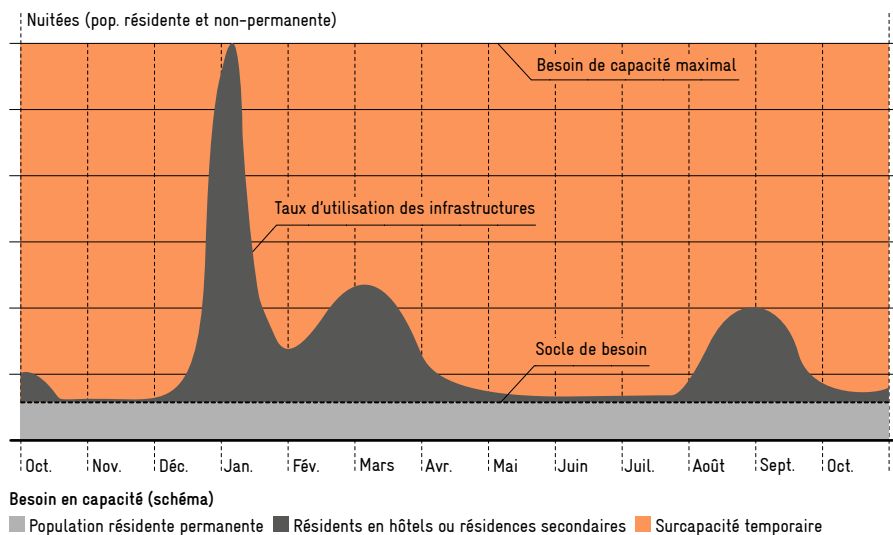
* Ces chiffres incluent aussi les résidences secondaires exploitées et celles des résidents à la semaine. Ils sont ainsi plus élevés que ceux provenant de la définition plus étroite de la loi sur les résidences secondaires.

Source: OFS (2016c), propres calculs

Figure 11

Taux de charge des localités touristiques au cours de l'année

Dans les lieux touristiques, la population varie durant l'année, et avec elle, le taux d'utilisation des infrastructures. Alors que la population résidente reste constante toute l'année (définissant ainsi le socle de besoin en infrastructures), le nombre de résidents non-permanents varie. Il en résulte des pointes saisonnières, nécessitant la mobilisation de capacités en infrastructures onéreuses. Ces pointes sont accentuées par les résidences secondaires.

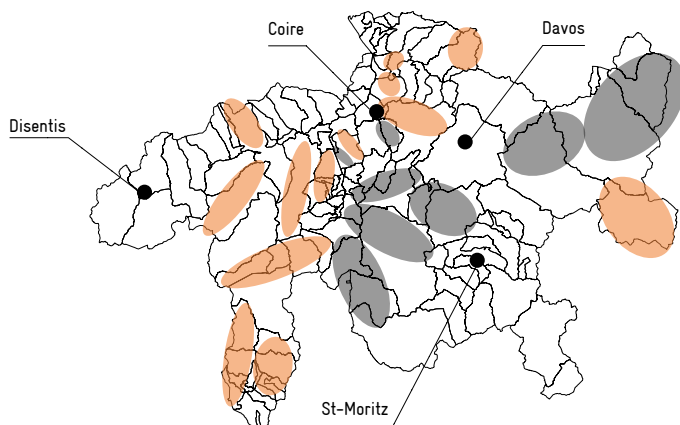


Source : Haute Ecole de Lucerne, Avenir Suisse

Figure 12

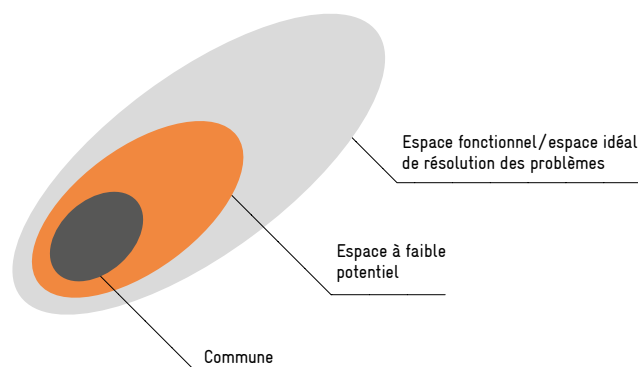
a) Régions à faible potentiel dans les Grisons

Des régions périphériques et en déclin socio-économique sont aussi décrites comme des espaces à faible potentiel. A l'aide d'indicateurs, les Grisons ont défini deux catégories de régions à faible potentiel: ceux pour lesquels un renversement de tendances est possible avec des mesures appropriées (en gris) et ceux pour lesquels le déclin semble inéluctable (en orange).



b) Espace de résolution des problèmes: schéma

Les espaces à faible potentiel se situent en général sur plusieurs communes. Il faudrait donc appliquer les stratégies de stabilisation au niveau régional. Une aide efficace est souvent conditionnée à la mobilisation de potentiels externes, p. ex. une offre de places de travail dans le centre le plus proche. Cela doit être considéré pour définir l'espace de résolution des problèmes.



Source: a) + b) Office de l'économie et du tourisme des Grisons (2009)

avenir suisse

Zurich

Rotbuchstrasse 46
8037 Zurich
Tel +41 44 445 90 00
Fax +41 44 445 90 01

Genève

9, rue du Prince
1204 Genève
Tel +41 22 749 11 00

www.avenir-suisse.ch
info@avenir-suisse.ch